

<b>Zeitschrift:</b>	Revue Militaire Suisse
<b>Herausgeber:</b>	Association de la Revue Militaire Suisse
<b>Band:</b>	137 (1992)
<b>Heft:</b>	2
<b>Vorwort:</b>	Le peuple se prononcera en septembre sur l'initiative "Quarante places d'armes, ça suffit!"
<b>Autor:</b>	[s.n.]

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Sommaire

Editorial	Pages
Initiative «Quarante places d'armes, ça suffit!»	1
<b>Armées étrangères</b>	
La réforme de l'armée étrangère	
br Friedrich Hessel	4
<b>Armées étrangères</b>	
Les Etats-Unis face à la guerre de basse intensité	8
<b>Politique étrangère</b>	
La délégation suisse à la Commission neutre de surveillance	10
<b>Science militaire</b>	
La comparaison des forces et son influence	
prof. Fritz Stoeckli	16
<b>Musées</b>	
Le Musée des forces aéroportées britanniques	
plt Frédéric Gay	23
<b>Armée 95</b>	
Les sociétés d'officiers face à de nouveaux défis	25
<b>Armée - Société</b>	
Notre armée de milice	
Col. EMG Aldo Cereghetti	30
<b>Instruction</b>	
Le chasseur de chars	
adj. Patrick Fragetti	34
<b>Idée de lecture</b>	
Michel Foucher: «Fronts et frontières»	
major D. M. Pedrazzini	41
<b>Revue des revues</b>	
plt Sylvain Curtenaz	43

# **Le peuple se prononcera en septembre sur l'initiative «Quarante places d'armes, ça suffit !»**

L'initiative «Quarante place d'armes, ça suffit !» a abouti; les autorités fédérales vont la traiter dans les meilleurs délais, et le peuple votera vraisemblablement en septembre. Le débat public débutera donc dans un proche avenir. Il faut que, cette fois, les responsables du Département militaire fédéral, les membres de la Commission de sécurité, nos officiers généraux, ainsi que les sociétés d'officiers tiennent compte des erreurs commises en 1989, lors de la campagne qui a précédé le vote sur la suppression de l'armée. Retenons-en trois.

## **Un complexe de supériorité**

Ne sous-estimons jamais l'«adversaire», surtout dans le domaine politique. Il est aberrant de proclamer d'emblée qu'une telle initiative sera balayée par une écrasante majorité des électeurs et qu'une minorité d'acceptants de trente pour cent représenterait déjà une «défaite». Même si les initiateurs et leurs sympathisants adoptent une attitude extrémiste, un individualisme forcené, voire un net penchant à l'utopie, on ne saurait oublier qu'actuellement, les jeunes générations restent souvent insensibles, même aux besoins fondamentaux de la

collectivité et de l'Etat, qu'elles cherchent en priorité leur bien-être individuel. Quant à nos concitoyens plus âgés, ont-ils toujours cette vision prospective qui fait admettre que certains préparatifs, par exemple la politique de sécurité, demandent de longs délais (dix - quinze ans) pour être réalisés ? Se demandent-ils vraiment quelle sera la situation en Europe dans quinze à vingt ans ? Une information bien ciblée, qui tienne compte des mentalités alémaniques, romandes et tessinoises, voilà une tâche titanique, mais indispensable, même si, trop souvent, les media parlent «de bagatelles comme de choses sérieuses et des choses sérieuses comme de bagatelles.»

## **Des devoirs de réserve ?**

Lorsque le peuple doit se prononcer sur des problèmes aussi importants que la suppression de la défense nationale, l'interdiction «définitive» de l'extension des infrastructures qui permettent d'instruire nos troupes, éventuellement le projet «Armée 95», est-il pensable que les chefs militaires qui portent la responsabilité de notre préparation militaire soient «neutralisés», sur ordre des autorités politiques, qu'ils se voient interdire de descendre

dans l'arène et de s'exprimer publiquement ? Une telle mesure désempe le citoyen, qui accepte d'être soldat de milice et de défendre si nécessaire sa patrie, va se sentir désemparé. Elle fait penser à une équipe de football qui, au cours d'un match capital, se verrait condamnée à ne pas franchir la ligne médiane !

Dans les années 1930, Rudolf Minger et ses officiers généraux ont participé à d'innombrables «Landsgemeinde patriotiques» pour expliquer au peuple les dangers présents et futurs...

## Les maladresses des convaincus

Une campagne doit être coordonnée par des états-majors formés par des citoyens qui travaillent bénévolement. La Société suisse des officiers a assumé ce rôle en 1989, avant le vote sur la suppression de l'armée. Encore fallait-il travailler judicieusement, et ne pas donner aux sections romandes et tessinoises l'impression que les responsables les avaient oubliées. Il a fallu attendre bien longtemps pour recevoir des documents conçus

par des Suisses alémaniques, pensés en allemand et plus ou moins bien traduits en français. A tel point que plusieurs sociétés d'officiers se sont sérieusement demandé si elles allaient payer la contribution exceptionnelle exigée par le Comité central.

Dans la campagne concernant l'initiative «Quarante places d'armes, ça suffit !», il ne faudrait pas qu'il y ait trois manières de faire les choses: la manière adéquate, la manière erronée et la manière militaire.

**RMS**

### GRANDS VINS SUISSES ET ÉTRANGERS



PROPRIÉTAIRES DE DOMAINES RÉPUTÉS BOUTEILLES DE HAUT PRESTIGE

**OBRIST S.A.**

Avenue Reller 26 – 1800 VEVEY – Tél. 021/921 12 62